

Où donner son sang en août dans le Gers ?



Où donner son sang en août dans le Gers ?

La période estivale est traditionnellement sensible pour le don de sang.

Une grande majorité de la population part en congés, ce qui impacte la fréquentation des collectes.

Cet été s'annonce d'autant plus particulier que la France accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Cet événement représente un enjeu de taille pour l'Etablissement Français du Sang, qui doit se tenir prêt à assurer sa mission de service public en permettant à tous les patients ayant besoin de produits sanguins d'être soignés

Collectes de Sang en Aout 2024 dans le GERS

JOURS	DATES	VILLE	LIEUX	HORAIRES
JEUDI	1	L'ISLE JOURDAIN	Salle polyvalente	8 h 30 - 13 h 30
VENDREDI	2	L'ISLE JOURDAIN	Salle polyvalente	8 h 30 - 13 h 30
LUNDI	5	LECTOURE	Camping 3 vallées	9 h 00 - 13 h 00
MARDI	6	AIGNAN	Salle polyvalente	10 h 00 - 13 h 30
JEUDI	8	EAUZE	Salle polyvalente	11 h 30 - 17 h 30
LUNDI	12	VIC FEZENSAC	Salle polyvalente	9 h 30 - 13 h 30
MARDI	13	VIC FEZENSAC	Salle polyvalente	9 h 30 - 13 h 30
MERCREDI	21	LECTOURE	Salle de la Mairie	9 h 30 - 13 h 30
JEUDI	22	LECTOURE	Salle de la Mairie	9 h 30 - 13 h 30
VENDREDI	23	MIRANDE	La Halle du marché	9 h 00 - 13 h 30
VENDREDI	23	MARCIAC	Maison des Aînés	9 h 30 - 13 h 30
LUNDI	29	MAUVEZIN	Foyer rural	8 h 30 - 13 h 00
MERCREDI	28	GIMONT	Salle Dubarry	14 h 30 - 19 h 00

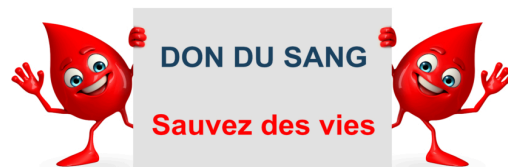
L'Etablissement Français du Sang préconise **la prise de rendez-vous en ligne**.

Pour prendre RDV c'est simple, il suffit d'aller sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> ou d'appeler le 0 800 972 100

Des créneaux horaires sont bien sûr disponibles aux donateurs se présentant spontanément sans rendez vous.

Si vous ne pouvez pas vous rendre sur les collectes ci-dessus, vous pouvez donner **sur le site d'Auch dans l'enceinte de l'hôpital, parking n°1 Allée Marie CLARAC**

Ouvert tous les mardis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 18h et tous les jeudis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h.



- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo
- Être reconnu(e) apte au don
- Peser au moins 50 kg
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué)

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours
- Après un épisode infectieux : 14 jours (après l'arrêt des symptômes)
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le Paludisme (malaria...) : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois

